



CHARTRE DU JOUEUR DE TENNIS DE COMPETITION AU SEIN DU TENNIS CLUB VERNIER

Le club de tennis Vernier est un lieu d'échange et de partage. L'échange avec les autres se fait lors des compétitions, des entraînements, des rassemblements mais aussi en dehors du cadre purement sportif. Un investissement dans les différentes compétitions existantes et matchs par équipes ainsi qu'une forte assiduité lors des entraînements est attendu.

I) CONDITIONS PREALABLES A LA PARTICIPATION AUX ENTRAINEMENTS « COMPETITIONS »

- Être membre du tennis club Vernier.
- Avoir réglé ses cotisations annuelles.
- Être assidu aux entraînements.
- Avoir une licence SwissTennis.
- Représenter le tennis club Vernier aux Interclubs juniors et actifs (le niveau doit permettre de pouvoir jouer en actif, chaque cas sera évalué en tant que tel).
- Avoir la moyenne au test physique mis en place par le club.

II) LES MOYENS MIS EN PLACE PAR LE CLUB

- Entraînements de tennis définis avec les Professeurs diplômés pour les joueurs masculins ou féminins les mieux classés au mois de juin - juillet. Ces joueurs/es représentent l'élite au sein de notre club de tennis.
- Prise en charge des engagements des joueurs/ses pour les Interclubs.
- Professeurs diplômés compétents et disponibles afin de faire progresser les joueurs/ses au niveau individuel et collectif.
- Un suivi des matchs régulier effectué par le Professeur diplômé en charge du joueur.
- Une réunion avec les parents est organisée par les entraîneurs en charge de l'élève, ceci environ 2x à l'année, afin d'assurer le bon suivi de son évolution.



III) LES OBLIGATIONS DU JOUEUR/SE

a) La compétition

- Préalable : chaque joueur/se sélectionné/e représente le tennis club Vernier. Dès lors, il/elle s'engage à adopter un comportement irréprochable en tournoi (tenue vestimentaire correcte, respect de l'adversaire, esprit sportif, convivialité, etc.). Les joueurs/ses manquant de fair-play s'exposent à l'exclusion du court et du groupe auquel il/elle appartient.
- Participer à toutes les rencontres Interclubs, du début à la fin de chaque rencontre, pour lesquelles il/elle est sélectionné/e par le club (phases finales y compris).
- Accepter sa qualification dans n'importe quelle équipe Interclub et pour n'importe quel format de match (simple ou double).
- En cas de blessure, venir coacher ou encourager son équipe Interclub.
- **Faire un minimum de tournois dans l'année (au moins 1 à 2 tournois par mois). Le non-respect de cet objectif, entraînera automatiquement la rétrogradation du joueur ou de la joueuse au niveau inférieur d'entraînement pour l'année suivante, voire l'année courante.**
- Participation aux animations sportives du club (tournois de double, etc.).

b) Les entraînements de tennis

- Participer aux entraînements fixés en début de saison.
- Avant chaque début d'entraînement, être présent 15 minutes avant afin de s'échauffer et être prêt à l'heure du début du cours.
- Un pointage étant effectué par l'entraîneur, le prévenir en cas d'absence ou de blessure.
- Chaque joueur/se entraîné/e en compétition doit accepter le fait qu'il/elle s'entraîne pour lui/elle-même et qu'il/elle participe par son implication à la progression de l'ensemble de son groupe (quel que soit le niveau de ses partenaires). L'accueil et l'intégration des nouveaux et des plus jeunes doivent se faire dans la plus parfaite harmonie.
- Des entraînements réguliers avec les joueurs/ses du groupe correspondant doivent être faits en dehors des heures de compétition (ex: entraînement le vendredi si pas d'entraînement collectif ce jour-là), et ce pour assurer une constante évolution du joueur.



- En tant que joueur/se élite du club, un comportement irréprochable est attendu à chaque entraînement (ne pas faire usage de son téléphone lors du cours, être à l'écoute de son entraîneur, aucun jet de raquette, etc). Une intensité, une motivation et un investissement sont demandés à chaque cours de tennis. Pour assurer le bon suivi de l'évolution, un minimum de 80% de présence est demandé, soit un maximum de 20% d'absentéisme. Le non-respect de ces objectifs, entraînera automatiquement la rétrogradation du joueur ou de la joueuse au niveau inférieur d'entraînement pour l'année suivante, voire l'année courante.

Cette charte a pour vocation d'établir des engagements réciproques clairs entre le club et chaque joueur/se entraîné/e.

Adhérer à cette charte est obligatoire en cas de sélection pour les entraînements de compétition du tennis club Vernier.

L'adhésion loyale à ces règles de fonctionnement dans leur totalité permettra au club et aux joueurs/ses de progresser et vivre notre passion commune ensemble.

NOM ET PRENOM de l'élève :

Signature de l'adhérent

**Signature du représentant
légal (si adhérent mineur)**

Signature du Resp. Compétition TCV